

HABILITATION ÉLECTRIQUE (PERSONNEL ÉLECTRICIEN)

PUBLIC Cette formation s'adresse au personnel électricien

Le centre vous accompagne dans le choix de l'habilitation en fonction de votre activité

PRÉ-REQUIS Connaissances de base en électricité ou bonne expérience pratique professionnelle

Les participants sont tenus d'apporter leur matériel de travail conforme à la réglementation et leurs équipements de protection individuels

Les participants devront maîtriser le français à l'oral et à l'écrit

Pour les personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter par téléphone

L'habilitation doit être remise en cause à échéance prédéterminée et en cas de modification de l'installation, d'évolution des méthodes de travail ou de changement d'affectation du travailleur habilité... Elle doit être vérifiée avant chaque opération

À noter que le code du travail prévoit le renouvellement périodique de la formation à la sécurité (article L. 4141-2) qui est dispensée à l'embauche et chaque fois que nécessaire (article R. 4141-2) sachant que la périodicité de renouvellement recommandée est de 3 ans maximum, en cas de pratique régulière des acquis

DURÉE 21 heures (3 jours) selon les titres demandés

OBJECTIFS La formation préparatoire à l'habilitation électrique a pour objectif de vous faire acquérir une aptitude professionnelle dans le seul domaine de la prévention du risque électrique

■ À l'issue de la formation vous serez capable de :

- * Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation et savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- * Avoir un comportement adapté aux risques
- * Rendre compte de l'opération réalisée en fonction des habilitations
- * Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique
- * Baliser et surveiller la zone des opérations (Chargé de chantier uniquement)

FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION : Attestation de fin de formation et certification

Programme de formation réalisé sur la base des recommandations INRS ED 6127 fondées sur la Norme NF C 18-510

Le thème commun est obligatoirement réalisé

Les autres modules dépendent des besoins des stagiaires qui auront été identifiés en amont

Le programme sera adapté à la suite de cette analyse pour supprimer les redondances

THÈME COMMUN

- Distinguer les grandeurs électriques rencontrées lors de différentes opérations
- Connaître les effets du courant sur le corps humain
- Connaître les ouvrages ou installations
- Identifier les zones d'environnement et leurs limites
- Savoir différencier les domaines d'habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Connaître les prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Utiliser les protections collectives : mesures, équipements et signalisation
- Connaître les risques quant à l'utilisation des équipements de travail et les procédures de mise en œuvre
- Savoir réagir en cas d'incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- Évaluer des risques

B1, B1V, B2, B2V, B2V ESSAI, H1, H1V, H2, H2V, H2V ESSAI

- Identifier les travaux et les limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage
- Définir le rôle, instruire et échanger des informations
- Différencier les symboles et les limites
- Appliquer les mesures de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Connaître le matériel électrique dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Connaître les documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail
- Identifier les équipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation

BC

- Définir la fonction des matériels électriques : coupure, protection séparation
- Définir le rôle, instruire et échanger des informations
- Identifier les étapes et documents applicables lors d'une consignation en une ou deux étapes avis de fin de travail

Lieu de la formation : 146 rue Paradis - 13006 Marseille ou en entreprise

Nombre de stagiaires (si en session) : 3 minimum - 12 maximum **Moyens pédagogiques :** 1 poste par stagiaire

1 Vidéoprojecteur - Plateforme E-learning **Modalités pédagogiques :** Alterne temps de présentation, d'échanges en groupe avec l'intervenant et réflexion personnelle **Modalités d'évaluation :** Cas pratique en continu avec évaluation par le formateur

BR INTERVENTION BT GÉNÉRALE

- Définir les habilitations BR et BS
- Définir la fonction des matériels électriques : coupure, protection séparation
- Définir le rôle, instruire et échanger des informations, respecter des consignes
- Identifier les équipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
- Identifier les documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instruction de sécurité
- Connaître les mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- En amont de la formation un questionnaire préalable à la formation Habilitation Électrique est envoyé à l'entreprise afin de recenser les informations nécessaires pour pouvoir adapter la formation aux besoins des stagiaires et de l'entreprise
- À l'arrivée des stagiaires, nous les accueillons et accompagnons dans la salle de formation Ils ont à leur disposition un espace dédié aux pauses avec accès aux boissons chaudes
- Durant la formation, le formateur projette son support pédagogique et remet aux participants un livret synthétisant la formation suivie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Les sessions de formation sont fondées sur des principes de pédagogie active, participative, concrète et ludique, elles alternent théorie et pratique
- Dans nos locaux, une armoire pédagogique est mise à disposition afin de réaliser la pratique

AU COURS DE LA FORMATION PAR LE FORMATEUR

- La formation est évaluée sur les savoirs acquis ainsi que les savoir-faire. L'évaluation des savoirs est réalisée à partir d'un questionnaire à choix multiples (QCM). Le stagiaire doit obtenir au moins 70% de bonnes réponses pour valider sa formation. Les savoir-faire sont évalués durant la partie pratique

A LA FIN DE LA FORMATION PAR LE STAGIAIRE

- En fin de formation le stagiaire remplit une fiche d'évaluation comprenant les items suivants :
 - * Satisfaction globale
 - * Organisation : l'accueil, l'encadrement, les locaux
 - * Matériel pédagogique : supports utilisés, le matériel, la documentation remise
 - * Qualité de l'animation : l'animation du stage, adaptabilité du formateur, méthodes pédagogiques
- Dans les 2 mois suivant la formation, le stagiaire recevra un questionnaire d'évaluation à froid

SANCTION DE LA FORMATION

- À la fin de formation, une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation seront adressés par mail à la personne en charge des formations. À l'issue de celle-ci, le formateur rédige un « avis après formation » qui sera transmis à l'employeur. Cet avis permettra à l'employeur de définir l'habilitation qu'il peut lui délivrer

PROFIL DU FORMATEUR

- La formation est dispensée par un formateur disposant de compétences pédagogiques adaptées à un public adulte
- Le formateur dispose des compétences techniques et d'une expérience significative sur des installations ou ouvrages du domaine de tension qui font l'objet de cette formation, ainsi que sur les domaines de la santé, sécurité et prévention des risques
- Les formateurs font également des accompagnements et réalisent des audits



Lieu de la formation : 146 rue Paradis - 13006 Marseille ou en entreprise

Nombre de stagiaires (si en session) : 3 minimum - 12 maximum **Moyens pédagogiques :** 1 poste par stagiaire

1 Vidéoprojecteur - Plateforme E-learning **Modalités pédagogiques :** Alterne temps de présentation, d'échanges en groupe avec l'intervenant et réflexion personnelle **Modalités d'évaluation :** Cas pratique en continu avec évaluation par le formateur